



Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe

Deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale

Présidente du Cercle des femmes parlementaires

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy souligne une belle histoire de famille en temps de pandémie

Québec, 29 mai 2020 – Madame Chantal Soucy a fait une déclaration de députée au Salon Bleu de l'Assemblée nationale le 28 mai afin de souligner le travail exemplaire de madame Marylène Lussier et de sa fille Audrey-Maude Courchesne. Marylène Lussier est sortie de sa retraite pour travailler comme infirmière à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Elle a été interpellée par l'appel du premier ministre, mais aussi, par le désir de travailler au front avec sa fille Audrey-Maude Courchesne. Sa fille est préposée aux bénéficiaires et elle termine ses études collégiales en soins infirmiers.

« Je suis particulièrement touchée par cette belle histoire de famille, car j'ai moi-même des infirmières dans mon entourage rapproché. Je connais leur charge de travail et j'ai beaucoup d'admiration pour tout ce qu'elles font au quotidien. Le Québec est une histoire de famille ; madame Lussier et sa fille en sont un excellent exemple. C'est beau de voir une jeune femme marcher dans les traces de sa mère ! » souligne la députée Chantal Soucy.

Grâce à sa détermination et à son sens du devoir, ce duo mère-fille fait une différence dans la lutte à la Covid-19.

Verbatim de la déclaration de députée de madame Chantal Soucy :

Depuis le début de la pandémie, je suis impressionnée par le dévouement et le courage dont fait preuve le personnel soignant de nos centres hospitaliers.

Une Maskoutaine m'a rendue particulièrement fière. Elle est sortie de sa retraite pour travailler comme infirmière à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Mme Marylène Lussier a travaillé au front avec sa fille Audrey-Maude Courchesne, qui est préposée aux bénéficiaires et qui termine ses études collégiales en soins infirmiers. Pour elles, il s'agissait d'un appel du cœur. C'était impensable, pour Mme Lussier, d'être inactive en temps de pandémie.

Les deux Maskoutaines nous rappellent encore une fois que le Québec, c'est une histoire de famille. En mon nom et au nom de mes collègues parlementaires, nous vous remercions. Merci, Mme la Présidente.

Qu'est-ce qu'une déclaration de député?

Il s'agit d'une occasion unique pour un député de rendre hommage ou de souligner un accomplissement exceptionnel d'un citoyen, d'une organisation ou d'une entreprise de sa circonscription. Pour se faire, le député dispose d'une minute. Les déclarations de député se font au Salon bleu de l'Assemblée nationale pendant la période des affaires courantes.



- 30 -

Jean-Charles Del Duchetto

Chef de cabinet adjoint

Cabinet de la vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente du Cercle des femmes parlementaires du Québec

Tél. : 514-229-0591

Jean-Charles.DelDuchetto@assnat.qc.ca